DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE LE CAYLAR

34520

LE CAYLAR 23 DECEMBRE 2025.

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 décembre 2025.

Date de convocation : 16/12/2025
Date d'affichage : 16/122025

Présents : Alexandra AVAZERI, André BERTRAND, Benoît CAMBON, Jérôme CLARISSAC, Jean TRINQUIER, Christelle DE OLIVEIRA, Lucas MIALANE, Françoise MARTIN-DUPE.
Absent : Julien PRADEL.

Secrétaire de séance : CLARISSAC Jérôme

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

1 – RPQS du SYNDICAT CENTRE HERAULT

Alexandra AVAZERI présente le rapport sur le prix et la qualité des déchets ménagers. L'enjeu sur notre territoire est de diminuer significativement la quantité de déchets enfouis sur le site de Soumont. La commune du Caylar a déjà installé 3 points de compost.
Il s'agit de maîtriser les coûts de traitement des Ordures Ménagères qui sont en constante augmentation du fait de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.
Des changements de bacs et de points de tri de proximité interviendront dans les mois à venir.
Vote à l'unanimité.

2 – ACQUISITION PAR LA COMMUNE D'UNE PARTIE D'UN BÂTIMENT COMMUNAUTAIRE

M. le Maire propose qu'en fonction de l'avis du Pôle d'évaluation des domaines et de la négociation avec la CCLL, la commune acquière l'ensemble des locaux qu'elle occupe ainsi que les anciens locaux du SIVOM et de la Communauté de Commune Lodévois et Larzac (Bureaux et Garages) pour le prix de 136 442 €.
La partie louée aux producteurs locaux reste à la CCLL.
Vote à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 30